

« Il ne s'agit pas d'entasser des connaissances, mais de restaurer un rapport au savoir qui conduisent à une désaliénation. »

Ignacio Garate-Martinez

Atelier d'une rive à l'autre

Groupe continu de supervision clinique et analyses des pratiques.
Il s'agit par là de créer un espace clinique concordant avec les besoins identifiés de professionnels qui soit consacré au cheminement de la pensée clinique et favorise la prise de recul nécessaire aux pratiques.

Entre l'institué et l'institution une distinction doit se faire clairement entre finalités et moyens. L'institué s'articule à **La LOI** qui est dans notre culture commune LOI de séparation et différenciation.

Il s'agira dans tous les cas de : Espace de parole et d'écoute; d'accueil des ressentis/éprouvés ; de régulation de conflits, de clarification d'enjeux relationnel (Qu'est-ce qui se joue ? Comment ?) et d'exploration des besoins/demandes/réponses aux personnes accompagnées. Il y sera question d'identification et de repérages et de mise à jour d'enjeux relationnels (ou *ça* vient me chercher, me rencontrer ; et comment faire avec.), ou encore d'un travail sur sa place/rôle; sur les possibles et limites de l'accompagnement.

Le superviseur veillera au cadre dont il est le principal garant comme condition favorable à l'élaboration d'une parole impliquée. Les règles de bases seront : l'écoute, le non jugement, la confidentialité, la présence, la considération des limites de chacun.

Un espace qui favorise l'émergence de créativité relationnelle, l'expression et le partage de ce qui nous affecte nous éprouve. Du comment et du quoi, qui plus que du "pourquoi".

Jean-Jacques GERARD

